

Communiqué de presse - septembre 2016

QUENEA ENERGIES RENOUVELABLES

Hall 4 (Environnement – Agro Energies) Stand A31.

Quénéa Energies Renouvelables participe à la 30^{ème} édition du salon de la production animale – **SPACE** 2016 de Rennes - le 13 septembre prochain. Carrefour de rencontres des innovations et de connaissances pour le secteur des productions animales, le **SPACE** offre chaque année, une plateforme de solutions techniques et technologiques adaptées aux besoins des éleveurs.

Présente depuis 20 ans dans le secteur des énergies renouvelables et exposante sur le salon depuis dans plusieurs années, l'entreprise apporte ses solutions en termes de **production d'électricité à partir de l'énergie photovoltaïque ou éolienne.**

Cette nouvelle édition permet à Quénéa Energies Renouvelables de renforcer son positionnement auprès du marché agricole **Français et étranger**, dans le développement de **projets solaires pertinents et adaptés aux besoins des élevages**, mais surtout de faire valoir **une démarche de qualité** dans leur mise en œuvre (Respect de la Charte qualité photovoltaïque des bâtiments agricoles).

Une réponse énergétique à toutes les filières d'élevages :

Engagée auprès des agriculteurs porteurs de projets, soucieux de gagner en compétitivité, l'entreprise Quénéa Energies Renouvelables répond aux préoccupations des éleveurs par la proposition de solutions énergétiques destinées à produire **une électricité verte au plus proche du lieu de consommation.**

L'approche de **l'autoconsommation d'électricité** ou production de chaleur sur les sites d'élevages (laitiers, porcins, avicoles, bovins, etc.) est une **véritable opportunité** qui s'offre aux agriculteurs.

Elle permet de réduire leur facture d'électricité et donc de **diminuer les charges liées à leur activité**, ce qui, en cette **période de crise agricole**, peut permettre **d'améliorer le confort de travail et la rentabilité des exploitations.**

En tant que bureau d'études et maître d'œuvre dans l'étude et la gestion de projets agricoles, Quénéa Energies Renouvelables met en place une démarche énergétique globale pour, par exemple :

- **Alimenter et rendre autonome grâce à l'énergie solaire une salle de traite** : Etudes et analyse des consommations du site et dimensionnement d'un système de production adapté : tracker solaire, ou installations photovoltaïques sur bâtiment,
- **Fournir l'électricité renouvelable et un réseau chaleur pour des poulaillers** : Système de panneaux solaires AéroVoltaïque destiné à produire de l'électricité photovoltaïque et de l'air chaud.
- **Rendre autonome en énergie une exploitation agricole grâce à un mix-énergétique**, en alliant gestion et pilotage des consommations et en valorisant le maximum de la production sur le site.
- **Optimiser les installations de séchage de foin** grâce à des systèmes photovoltaïque avec récupération d'air chaud.

La clé de réussite de chacune de ses applications réside dans **une consommation d'électricité régulière sur la journée**, car les profils de consommation sont très différents en fonction de l'élevage.

Une **énergie d'avance** >>>

De la production d'électricité (revente classique) à l'autoproduction d'électricité il n'y a qu'un pas. A cela doit s'ajouter, en amont, une notion de **gestion et une maîtrise de l'énergie nécessaire pour améliorer l'adéquation entre consommation/production.**

Quénéa Energies Renouvelables accompagne les agriculteurs dans une démarche globale de maîtrise de l'énergie et préconise les meilleurs scénarios pour valoriser l'énergie. Dans un contexte d'augmentation régulière et programmée du tarif d'électricité, l'autoconsommation devient un modèle rentable si celui-ci est bien dimensionné et adapté aux consommations d'électricité de chaque site.

L'autoconsommation, beaucoup en parle, nous le mettons en œuvre !

Venez voir nos références sur le STAND A 31 – Hall 4 .

Prestations de qualité et durabilité de nos installations :

Dans l'actualité, la qualité des installations photovoltaïques est souvent dénoncée à l'instar des sociétés qui investissent en louant des parcelles agricoles afin de construire des hangars et exploiter un toit photovoltaïque. L'agriculteur peut jouir « gratuitement » du hangar mis à sa disposition situé sur sa parcelle, si la qualité (étanchéité) de l'installation photovoltaïque le permet...

Ce type de modèle économique démesuré et inadapté aux élevages de volailles ou de porcs ne profite ni à l'agriculteur ni à la filière des acteurs du photovoltaïque. Allant à l'encontre du rôle important qu'ont à jouer les agriculteurs pour le développement des énergies renouvelables.

Quénéa Energies Renouvelables dénonce ce type de pratique dont la qualité des installations laisse souvent à désirer. Aujourd'hui l'entreprise peut s'appuyer sur des appellations de confiance comme **Quali PV qualifiant l'entreprise dans une démarche de qualité** « spécifique au photovoltaïque ». Une qualité d'installation et un sérieux de prestations qui ont également été **reconnus par le GIE Bretagne Elevage** répondant à la Charte qualité photovoltaïque bâtiment agricole, mise en place **avec les Chambres d'agriculture de Bretagne, l'APEPHA et Groupama.**

Elle s'articule autour de **5 axes** dont répond Quénéa Energies Renouvelables : **la qualification des intervenants et des matériels ; le respect de la destination agricole du bâtiment ; la prise en compte des risques majeurs et de la sécurité des biens et des personnes ; la qualité du conseil apporté ; la qualité du service après-vente.**

Une démarche respectée par Quénéa Energies Renouvelables qui garantit au producteur agricole d'obtenir une installation durable, bien construite sur des bâtiments respectant les recommandations techniques.

Identifiez la charte qualité photovoltaïque bâtiment agricole **sur notre stand Hall 4 – stand A 31 – Le GIE Bretagne Elevage est également présent pour vous en parler.**

Un suivi régulier des installations :

Lorsque l'on investit dans une installation photovoltaïque, il y a très peu de travail à fournir. Pour autant, **un minimum d'entretien s'impose.** Une visite de maintenance, une fois par an, est recommandée et un nettoyage, une à deux fois par an, en fonction de l'environnement autour des bâtiments, permet de **pérenniser et d'optimiser la production.** Pour cela, Quénéa Energies Renouvelables met en place des contrats de maintenance ou de supervision adaptés pour suivre quotidiennement l'installation.

Une *énergie* d'avance >>>



Quid de Quénéa Energies Renouvelable : pionnier dans le solaire et l'éolien depuis 20 ans.

Implantée **depuis 1996 à Carhaix**, en centre Bretagne, Quénéa Energies Renouvelables fête cette année **ses 20 ans**. 20 années pendant lesquelles elle s'est associée aux préoccupations des agriculteurs ou groupements d'agriculteurs du grand ouest, en mettant en œuvre des solutions innovantes alliant plusieurs sources de **production d'électricité éolienne** (petite – moyenne - grande) **ou solaire**. En tant qu'**opérateur indépendant, l'entreprise bretonne** a lié une relation de confiance avec le monde agricole. Elle a notamment été retenue par plusieurs chambres d'agriculture et groupements d'agriculteurs pour développer des systèmes photovoltaïques de plusieurs centaines de kWc.

C'est aujourd'hui une équipe de **20 salariés répartis sur trois sites bretons (Carhaix, Rennes et Nantes et Casablanca)** capables d'étudier, de développer, de construire, d'installer et d'exploiter des projets d'envergures, qui font la force de Quénéa Energies Renouvelables.

Une *énergie* d'avance >>>



Quénéa Énergies Renouvelables
10, place du Champ de Foire / BP 221 / 29834 Carhaix Cedex
Tél. : 02 98 93 31 00 / Fax : 02 98 93 38 50 / E-mail : commercial@quenea.com / www.quenea.com
RCS Brest B 404 818 494 - SIRET 404 818 494 00027 - CODE APE 7112B - N° TVA FR 71 404 818 494